

La Lettre de l'Association

Roger Garin (ARG)

n°122

décembre 2015



La dignité ne se décrète pas. Elle est fragile, telle la liberté. Elle peut disparaître. A nous de la faire vivre en nous et pour les personnes âgées que nous accompagnons.

Editorial de Bernard Pradines, trésorier

La Fontaine avait-il déjà tout dit ?

Si l'on en croit les clichés « clefs en main » qui circulent ici et là, il conviendrait « d'ajouter de la vie aux années et non des années à la vie ». Sans que personne ne puisse dire clairement qui est responsable d'une situation où nombre de personnes âgées vivent longtemps dans une qualité de vie qui semble mauvaise à l'observateur, pas forcément à la personne concernée.

De plus, il est souvent affirmé que la vieillesse n'est pas une maladie. En oubliant de dire que la vieillesse s'accompagne bien plus souvent de maladies que l'âge adulte. De là à considérer tout acte médical comme un acharnement thérapeutique, il n'y a qu'un pas qui est parfois allègrement franchi.

Cette idéologie est actuellement très puissante en France. Elle trouve ses racines dans les limites de la médecine et, paradoxalement, dans l'attente irrationnelle vis-à-vis d'elle.

Accusée de « faire vivre » indûment des personnes âgées dans des conditions peu enviables, celle-ci peine à se défendre en reconnaissant humblement son impuissance à contrôler notre devenir.

En effet, l'allongement récent de la durée de la vie est loin d'être le fait exclusif des progrès médicaux. Il est d'abord lié à des facteurs extérieurs à la médecine tels que les conditions de travail et de logement, l'équipement domestique (réfrigérateur et lave-linge en particulier), l'eau courante, l'évacuation des déchets ou le moindre nombre des accidents de la route.

Quant à la qualité de vie, comme évoqué ci-dessus, sa définition doit toujours appartenir à celui ou à celle qui en est détenteur. Jamais aux économistes qui estimeront aisément que notre survie est superflue car non rentable. Dans ce domaine, la médecine tente de prévenir la dépendance et de traiter les inconforts sans être assurée d'être toujours efficace.

C'est en relisant deux fables de Jean de La Fontaine que je me situe au plus près de mon propos : « la mort et le bûcheron » et « la mort et le malheureux ».

L'Association Roger Garin (ARG) souhaite un joyeux Noël 2015 à tous les résidents et à ceux qui se dévouent à leur service.

L'ARG n'est pas une association de visiteurs de malades.

Bien sûr, tout visiteur bénévole peut en faire partie. Mais la vocation de notre association est de regrouper toutes les bonnes volontés au-delà de leur rôle auprès des personnes âgées : résident(e)s, familles, proches, soignants, visiteurs et tout citoyen désireux de se rendre utile auprès des personnes âgées fragiles. L'association entretient d'excellentes relations avec tout le monde, au premier rang les associations de visiteurs ainsi qu'avec les personnes-clefs telles que les animatrices ou animateurs. Elle ne se substitue à aucune autre association mais a seulement la prétention de venir en aide à tous ceux qui la sollicitent. Profitons de ces lignes pour féliciter l'action des associations de visiteurs : les VMEH et l'Aumônerie du centre hospitalier.

Le 6 décembre 2015, nous étions réunis dans l'église de Rayssac à Albi pour écouter la chorale « Les Chœurs de l'Autan » de Valence d'Albi. Ce concert était organisé au bénéfice du long séjour (Soins de Longue Durée) de l'hôpital d'Albi et de la MAPAD (EHPAD de la Renaudié). Merci à l'Aumônerie pour cette initiative.



Rappel. Vous voulez progresser pour mieux accompagner les personnes âgées : consultez le blog « GérontoLiberté » et abonnez-vous.

<http://free.geriatrics.overblog.com/>

Le désabonnement est facile et immédiat.

Désormais, les adhésions sont celles de 2016

Je souhaite adhérer à l'Association Roger Garin en 2016

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Adresse Internet (« mail »):

Je verse 8 Euros (pas davantage) par un chèque à l'ordre de l'Association Roger Garin et je le fais parvenir par courrier postal à :

Dr Bernard Pradines

Trésorier de l'ARG

54, rue Louis Blériot

81000 ALBI